Les Conseils Locaux de Santé Mentale

Lille, 22 novembre 2016

EPSM Lille-Métropole

Centre Collaborateur OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (Lille, France)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

cget

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Programme d’appui du CCOMS

- Appui méthodologique auprès des collectivités locales qui souhaitent s’engager dans la construction d’un CLSM;
- Accompagner les ARS pour la rédaction d’un cahier des charges ou d’outils;
- Elaboration d’outils (guide, recommandations…);
- Organisations de rencontres nationales et régionales;
- Formations à destination des coordinateurs de CLSM (Cnfpt et Psycom), des élus locaux, des ARS, DRJSCS et préfectures;
- Site internet intégrant une plateforme collaborative de travail pour les coordinateurs,

Historique des CLSM

Circulaire du 15 janvier 1974**:** incitation à la création de conseils de santé mentale de secteur

Plan santé mentale de 2001: développement des partenariats locaux entre les acteurs concernés par la santé mentale est présenté comme un axe majeur d'évolution de la psychiatrie publique

Plan santé mentale 2005-2008: incitation à la création des conseils locaux de santé mentale à l'échelle des secteurs sanitaires.

Dès 2008: Soutien DIV, CGET au développement par le CCOMS

2012: Recommandations pour la mise en œuvre CCOMS/ESPT

CLSM, présents dans tous les rapports Psychiatrie/Santé mentale

La consécration ?

Les CLSM sont (enfin) inscrits dans la loi!

Les articles 69 à 73 de la loi de modernisation de notre système de santé réaffirment la place et l'organisation de la psychiatrie et santé mentale au sein de notre système desanté

Reconnaissance des CLSM comme outils opérationnels de démocratie participative

L’organisation des soins en santé mentale

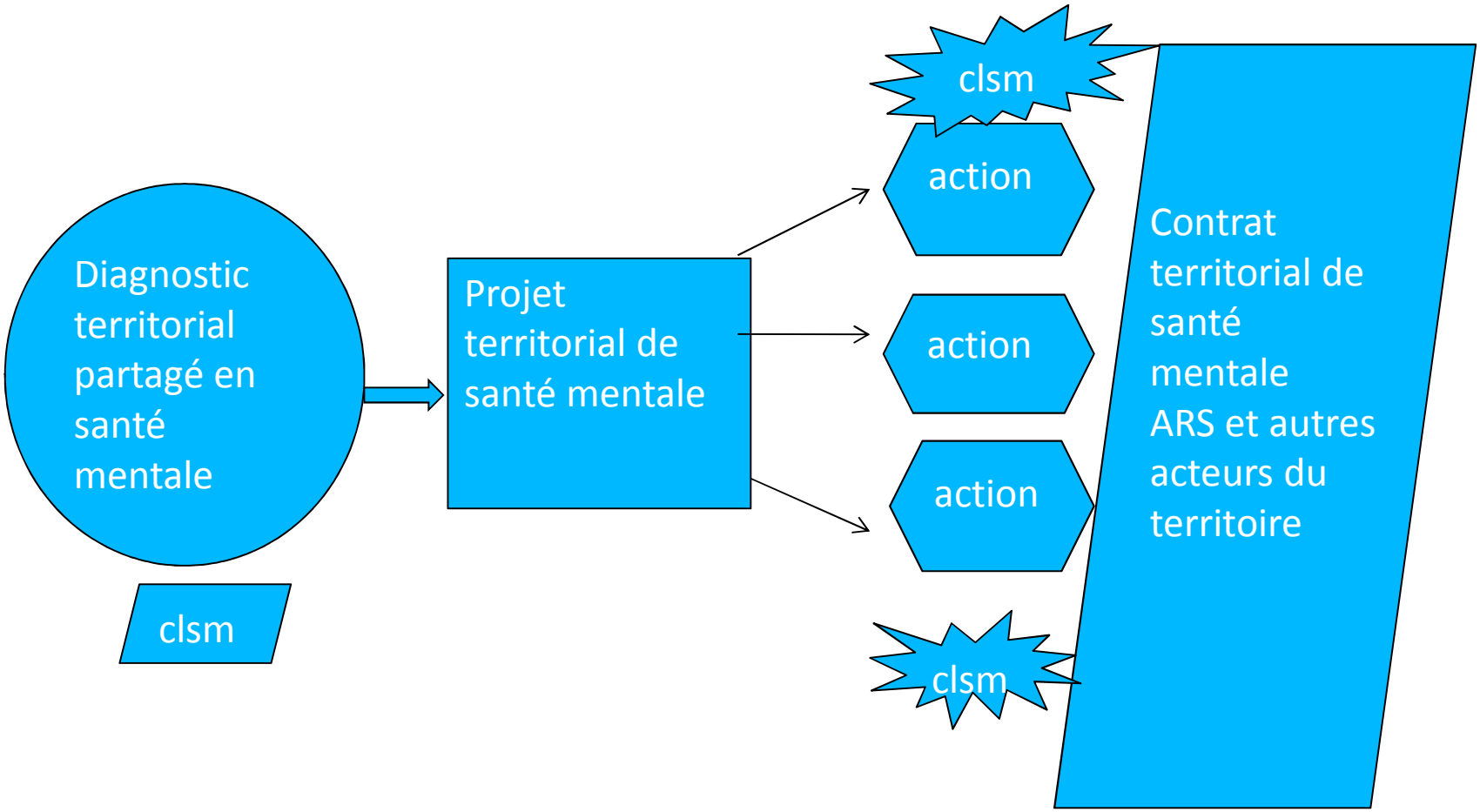

Instruction du 30 septembre 2016

Instruction relative à la généralisation et à la consolidation des CLSM dans les contrats de ville

Rédigée par la DGS et le CGET

Destinataires : préfets de région et département
DG ARS

Objectifs de favoriser et déployer les CLSM en priorité dans le cadre des contrats de ville ainsi que sur l'ensemble du territoire métropolitain et des collectivités d'outre mer.

Eléments « clés » pour la mise en place

Gouvernance du CLSM :

- le maire (ou un élu) préside le Clsm
- les élus et le(s) secteurs de psychiatrie publique co-animent le Clsm
- **les représentants d'usagers et aidants sont partie prenante à part entière dans le Clsm**

Les enjeux des politiques publiques dans le champ de la santé mentale doivent être partagés par l'ensemble des membres du Clsm : acteurs du soin (MG, spécialistes...) social, ASV, éducation, médico-social, judiciaire, culturel, logement, etc.

Etat des lieux national

- Durée nécessaire à la création: Plus d'une année fut nécessaire pour 50% des CLSM et 20% ont mis plus de deux ans.
- Acteurs essentiels des CLSM, les associations d'usagers ne sont membres du comité de pilotage que dans seulement 64 % des cas
- 83 % des CLSM ont une personne chargée de la coordination dont 80 % sont rattachés à un service municipal.
- Thématiques traités, 75% des CLSM ont un groupe de travail sur le logement, SISM et mis en place une instance pour les situations individuelles

Actions pour le maintien dans le logement

Différentes actions ont été mises en place : rédaction de conventions, création d'outils ou de structures d'hébergement, etc.

Ø**Partenariat psychiatrie/bailleurs/municipalités :**
Conventions permettant une mise à disposition de logements dans logements sociaux ou foyer de résidence pour les personnes suivies par le secteur de psychiatrie.

Ø**Gardiens d'immeuble:**

-mise en place d'un guide à l'initiative des bailleurs sociaux pour favoriser le maintien dans le logement

- formation pour repérer les troubles psychiques

La lutte contre la stigmatisation : exemple des ateliers mieux être

Débat public animé par un professionnel et un usager dans un lieu municipal : médiathèque, mairie…
Thématique du sommeil, deuil, dépression, etc.

Les Ateliers Mieux-être, qu'est-ce-que c'est ?

Ils ont pour objectifs :

1. D'être des **moments d'échange** autour de la santé mentale, la santé psychique **ouverts à tous**, et permettant à chacun de découvrir différents thèmes ou encore d'approfondir ses connaissances.

2. D'évoquer la santé mentale avec des membres d'associations, et des professionnels, autour de **témoignages et ainsi de lutter contre les peurs, les tabous,** les non-dits, et les représentations erronées.

3. De permettre à tous de s'exprimer, de questionner, de **trouver des réponses** et des outils simples pour avancer, dans **une atmosphère de dialogue** où chacun est acteur de sa propre santé ou de celle de ses proches.

4. Enfin, de trouver à **proximité de chez soi des ressources et des aidants** (professionnels de santé, associations…).

Ces ateliers sont animés par un binôme :

- de **professionnels** de santé ou de la prévention (psychiatre, psychologue, psychomotricienne, éducateur….)
- un **usager ou représentant d'usager** d'une association.

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

auprès de Sophie Sueur au :

03.20.61.75.57

ou sur notre site internet :

www.ateliersmieuxetre.fr

LES PARTENAIRES

MAL-ÊTRE - TOC - INSOMNIE - DÉPRESSION - DEUIL
STRESS - ADDICTION - ALCOOL - ANOREXIE - DROGUE
BOULIMIE - DÉLIRE - NÉVROSE - ANXIÉTÉ - SUICIDE
TROUBLES BIPOLAIRES - PHOBIE - OBSESSION
DÉPRIME - ANGOISSE - PSYCHOSE - MANIES

Osez sortir de votre coquille…

…en assistant aux Ateliers Mieux-être !

Ouvert à tous et gratuit
les jeudis de 17h à 19h
2015 - 2016

Les usagers dans le champ de la santé mentale

Rapport Compagnon*:*

Les usagers et les aidants ont un savoir expérientiel qu'il convient de valoriser et partager avec les professionnels.
Reconnaître le rôle clé des usagers, de leurs savoirs et de leurs besoins, par les autres acteurs.
Accroitre la légitimité de l'ensemble des parties prenantes à produire une expertise, prendre la parole et assurer le suivi des actions et politiques de santé.

CLSM, Tisseurs de lien avec/dans la cité

Du travail de partenariat de la psychiatrie…
…au travail de partenariat des acteurs de la santé mentale

Interroger les liens avec les personnes directement concernées et leur laisser une place en tant qu’actrices de la/leur santé mentale

CLSM, Tisseurs de lien avec/dans la cité

Interroger et faire évoluer les liens

Travailler sur les représentations sociales des professionnels sur la participation des usagers et des habitants

Spécificité de la santé mentale (autostigmatisation)

Démarche qui prend du temps !

Conditions de réussite du CLSM

- Volonté politique forte et durable
- Démocratie en santé…
- Décloisonner, adapter, être pragmatique
- Tout le parcours de vie…et dans tous les champs de la vie
- Avec tous les acteurs, dont la Politique de la Ville
- Au plus près des réalités des territoires

Centre collaborateur de l'OMS (CCOMS)

211, rue Roger Salengro
59260 Lille-Hellemmes – France

www.ccomssantementalelillefrance.org

@CCOMSLille

www.facebook.com/CCOMSLille

Politique de la Ville

Atelier Santé Ville

22 novembre 2016

HAZEBROUCK
La ville qui vous ressemble

Le quartier des résidences Pasteur et Foch

- ✓ 1324 habitants sur le quartier.
- ✓ Revenu médian annuel/hab. estimé à 8500€
- ✓ Niveau de ressources parmi les plus bas à l'échelle régionale
- ✓ 75% de locataires (30 pts de + que la moyenne communale, départementale et régionale)
- ✓ Taux de chômage 1,5 fois plus important que la moyenne communale
- ✓ 2 écoles sur le quartier:

  Amand Moriss: 1 école primaire (élémentaire et maternelle)

  Ecole Pasteur: 1 école maternelle

Les résultats des questionnaires

Les habitants (80 personnes)

- surreprésentation des femmes: 72% de femmes contre 28% d'hommes
- 65% des personnes interrogées bénéficient d'une prestation sociale.
- 26% des répondants ont une activité professionnelle, 24% sont sans emploi, 26% sont retraités et 4% sont des étudiants (20% sans réponses)

Les professionnels (15)

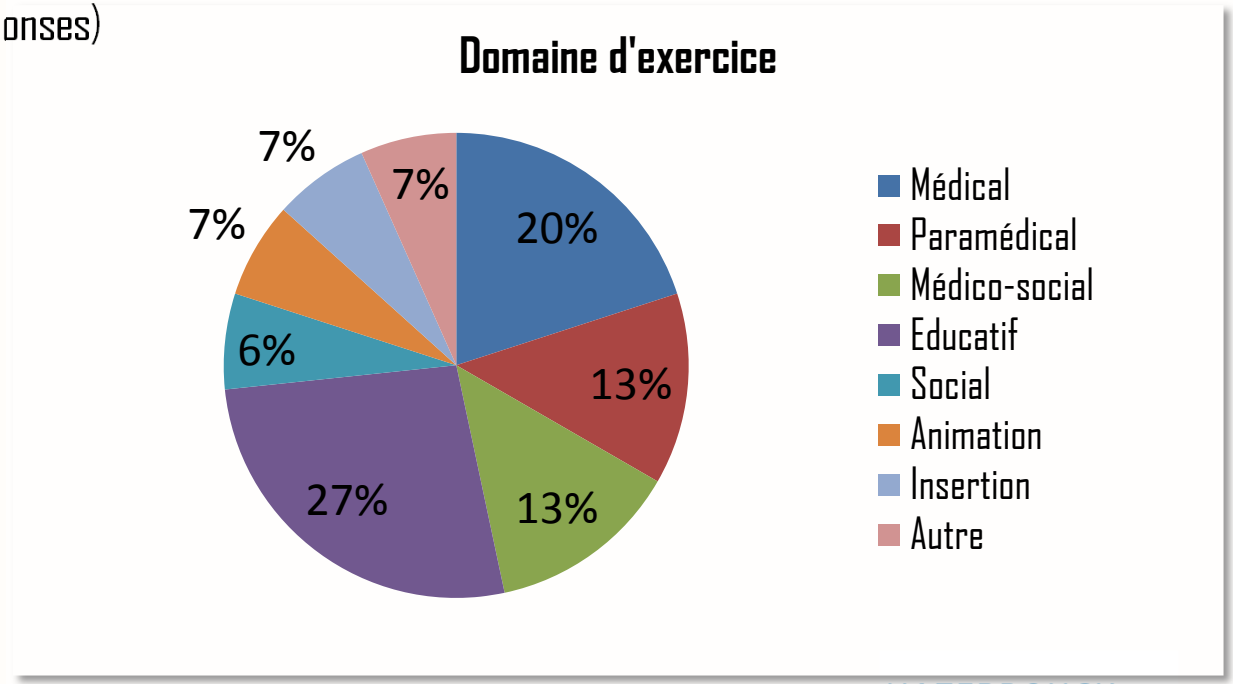

L'état de santé

Moyenne : 7/10

- Femme : 7.1 (7,6 au niveau national)
- Homme : 6.7 (7,7 au niveau national)
- Diminue avec l'âge
- varie selon le confort dans le logement
- + faible pour les bénéficiaires de la CMU

Pour 49% des personnes interrogées la santé est une des trois dépenses prioritaires..

51% des personnes estiment qu'avoir une bonne hygiène de vie est un des 2 critères les plus importants pour être en bonne santé.

Du côté des professionnels,
87% estiment que la population du quartier ne fait pas suffisamment attention à sa santé.
Note moyenne de l'état de santé des habitants : 4.9/10
tendance à s'améliorer un peu.

Recommandations

- ✓ Les consommations à risques;
- ✓ Bien-être et souffrance psychosociale;
- ✓ Accès à l'information et aux soins;
- ✓ La petite enfance;
- ✓ L'hygiène de vie;
- ✓ Axes transversaux,

Politique de la Ville
Atelier Santé Ville

Merci de votre attention !

22 novembre 2016

HAZEBROUCK
La ville qui vous ressemble